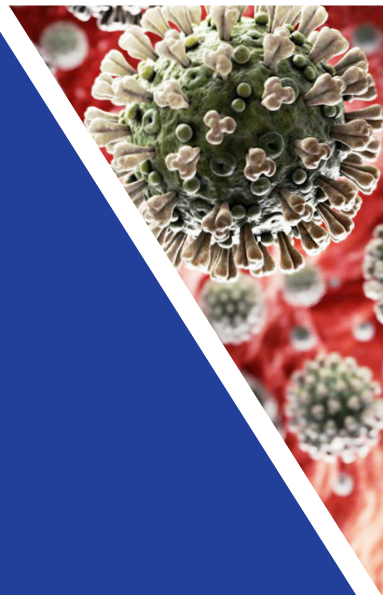




RIPOSTE RÉGIONALE DE LA SADC FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mettant l'accent particulier sur les secteurs de l'énergie et de l'éducation ainsi que sur les développements de la recherche en médecine traditionnelle en Afrique

Bulletin No. 10



#COVID19SADC

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé Analytique	3
1 Perspectives Mondiales	4
2 Perspectives Pour la Région de la SADC - Données	4
3 Impact de la COVID-19 Sur le Personnel de Santé	5
4 Pression Commune de L'oms et Des CDC Africains en Faveur de la Recherche sur la COVID-19 Dans la Médecine Traditionnelle en Afrique	5
5 Impact du Point de Vue Social et Économique	5
6 Impact Sur le Secteur de L'éducation - Résultats de L'enquête	6
7 Facilitation des Transports et Du Commerce	7
8 Impact de la COVID-19 Sur le Secteur Énergétique Régional	8
9 Mises a Jour de la COVID-19 Provenant de L'union Africaine	9

À PROPOS DE LA SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et soutenue par les pays de l'Afrique australe qui cherche à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi ses États membres et à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité. Les États membres sont : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les informations présentées dans la présente publication sont susceptibles d'être reproduites, utilisées et partagées sous réserve de la reconnaissance pleine et entière du Secrétariat de la SADC

@2020 SADC Secretariat

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La 11^{ème} édition du rapport COVID-19 présente les points forts du portail COVID-19 : Partenaires et Fournisseurs, une plateforme qui a été lancée par les Nations Unies (ONU) pour permettre la collaboration des parties prenantes dans la réponse à la COVID-19. Le portail propose un suivi en temps réel pour soutenir la planification, la mise en œuvre et le financement des activités de préparation et de réponse des pays. Des outils et des orientations sont inclus dans le rapport afin de fournir aux États membres des ressources supplémentaires sur le fonctionnement du portail. Le rapport présente également la situation continentale et régionale de la COVID-19. Dans la présente édition, nous apportons également des mises à jour notables de l'Union africaine (UA), en relation avec la COVID-19.

Les efforts conjoints de l'OMS et des CDC africains sur la recherche en médecine traditionnelle liée à la COVID-19, qui en est à ses débuts, sont présentés dans le présent rapport. Un autre aspect essentiel du rapport concerne les résultats d'une enquête sur les mesures prises par les États membres dans le secteur de l'éducation pour répondre à la COVID-19. Dans le cadre des résultats de l'étude, nous en partageons les meilleures pratiques et les recommandations. Les défis liés aux perturbations aux frontières restent un point essentiel du rapport. Certaines de ces perturbations sont dues aux retards continus aux points de passage des frontières ainsi qu'à la fermeture de celles-ci en raison de l'infection du personnel frontalier et de la nécessité de détourner les transports vers d'autres itinéraires.

Les lignes directrices tripartites sur la circulation des transports pendant la COVID-19, élaborées par la SADC, l'EAC et le COMESA, constituent une étape importante soulignée dans le rapport. Ces lignes directrices ont été approuvées par le Conseil des ministres tripartite lors de sa réunion extraordinaire du 29 juillet 2020. L'impact de la COVID-19 sur un certain nombre de secteurs a été considérable et l'un d'entre eux est le secteur de l'énergie, qui touche non seulement l'industrie et les entreprises mais aussi les ménages et les particuliers, ce qui fait que les consommateurs ne disposent pas d'une source d'énergie fiable pendant cette période, situation encore aggravée par les délestages dans certains pays. Le rapport présente les principales recommandations suivantes :

Secteur de la santé

- Les États membres sont invités à améliorer la surveillance active, notamment les systèmes de gestion des alertes, les enquêtes sur les cas et la recherche des contacts dans le cadre du renforcement de la surveillance.

- Les États membres sont invités à intensifier le dépistage des travailleurs de la santé exposée à la COVID-19 et à élaborer des protocoles pour la gestion des infections chez les travailleurs de la santé.
- Les États membres sont invités à fournir des équipements de protection individuelle (EPI) de haute qualité, un environnement de travail plus sûr, etc. aux travailleurs de la santé de première ligne afin de les motiver pour leur engagement désintéressé envers leurs patients.
- Les États membres sont invités à utiliser la plateforme africaine de fournitures médicales pour l'acquisition d'équipements médicaux essentiels, lorsqu'elle sera pleinement déployée.

Secteur de l'éducation

- Les États membres sont invités à adopter une approche d'apprentissage mixte pour aborder la question de l'inclusion dans l'éducation.
- Les États membres sont invités à renforcer les stratégies de renforcement des capacités du personnel universitaire et des étudiants en matière d'enseignement à distance et en ligne.
- Les États membres devraient envisager d'investir dans l'infrastructure technologique.
- Les États membres devraient envisager la mise en place d'un système parallèle intégré et prêt à l'emploi en matière d'apprentissage en ligne.

Facilitation des transports et du commerce

- Les États membres sont invités à appliquer les lignes directrices tripartites sur la circulation des transports pendant la pandémie de COVID-19.

Secteur de l'énergie

- Les États membres sont invités à mettre en place des mesures visant à garantir un approvisionnement ininterrompu en énergie à des fins tant domestiques que commerciales.

1. PERSPECTIVES MONDIALES

Portail COVID-19: Partenaires et fournisseurs

L'épidémie mondiale de COVID-19 entraîne une pénurie aiguë et drastique de fournitures essentielles, notamment d'équipements de protection individuelle, de diagnostics et de gestion clinique - créant un besoin sans précédent de solidarité internationale et d'une réponse mondiale coordonnée. À la demande du Secrétaire général des Nations unies et en soutien à l'équipe de gestion des crises de l'ONU, cette plateforme des partenaires COVID-19 a été lancée pour être un outil permettant à tous les pays, partenaires d'exécution, donateurs et contributeurs de collaborer à la réponse globale dans le cadre de la COVID-19. Le portail propose un suivi en temps réel pour soutenir la planification, la mise en œuvre et le financement des activités de préparation et de réponse des pays. L'accès au portail d'approvisionnement se fait en s'inscrivant et en se connectant à la page d'accueil de la COVID-19 : Plateforme des partenaires Reportez-vous au guide ci-dessous pour plus d'informations sur le processus de demande et de réception des fournitures essentielles COVID-19 provenant du monde entier par le biais du système de la chaîne d'approvisionnement COVID-19 des Nations Unies (CSCS).

<https://www.who.int/who-documents-detail/covid-19-supply-chain-system-requesting-and-receiving-supplies>

Téléchargez le guide ici

https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/covid-19-supply-chain-system-requesting-and-receiving-supplies.pdf?sfvrsn=cd25bbbc_4&download=true

Tableau de bord épidémiologique mondial au 24 juillet 2020

Comme la possibilité d'une pandémie prolongée devient de plus en plus probable, les pays sont encouragés à procéder à des examens périodiques de leur réponse nationale et infranationale à la COVID-19. Cela permet de s'assurer que les pays ne ratent pas des occasions cruciales d'apprendre et de s'améliorer pour mieux répondre à l'épidémie de COVID-19. L'OMS a élaboré des orientations et des ressources disponibles dans le lien ci-dessous, pour aider à cet exercice.

https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Country_IAR-2020.1

2. PERSPECTIVES POUR LA RÉGION DE LA SADC - DONNÉES

Situation sur le continent africain et dans la région SADC

Les cas de COVID-19 en Afrique s'accroissent. Il y a maintenant plus de 750 000 cas de COVID-19, avec plus de 15 000 décès. Au 21 juillet 2020, le nombre cumulé de cas COVID-19 dans la région a dépassé la barre des 600 000. Le nombre total de décès a dépassé les 10 000 et s'élève maintenant à 10 116, signalés dans 44 pays, ce qui donne un taux de létalité globale (CFR) de 1,6 %. Trois pays, dont l'Érythrée, les Seychelles et l'Ouganda, n'ont enregistré aucun décès lié à la COVID-19 depuis le début de la pandémie. Les pays de la région ont également observé une augmentation des importations de cas en provenance des pays touchés de la région, alimentée en grande partie par les chauffeurs de camions longue distance et par les mouvements non réglementés à travers des frontières poreuses. Vous trouverez ci-dessous un résumé de la situation sur la COVID-19 dans la région de la SADC au 23 juillet 2020.

Figure 1 : Tableau de bord COVID-19 de la SADC

Situation in numbers (by WHO Region)

Total (new cases in last 24 hours)

Region	Total cases (last 24 hours)	Total deaths (last 24 hours)
Globally	15 296 926 cases (284 196)	628 903 deaths (9 753)
Africa	659 348 cases (16 962)	11 001 deaths (212)
Americas	8 121 700 cases (173 187)	325 625 deaths (7 663)
Eastern Mediterranean	1 442 346 cases (13 262)	36 600 deaths (482)
Europe	3 170 382 cases (22 522)	209 421 deaths (451)
South-East Asia	1 625 564 cases (54 247)	38 111 deaths (908)
Western Pacific	276 845 cases (4 016)	8 132 deaths (37)

Figure 1 : Tableau de bord COVID-19 de la SADC

SADC COVID-19 Dashboard JULY 23, 2020 Snapshot												
Country	Total cases	New cases	Total deaths	New deaths	Total recoveries	active cases	Serious. Critical	Total cases/1M popula.	Deaths/1 M pop	Total tests	Test/1 M pop.	Population
South Africa	408.052		6.093		236.26	165.699	539	6.875	103	2,632,106	44.347	59,352,965
DRC	8.767	47	201		5.109	3.457		98	2			89,697,561
Madagascar	8.741	360	76	6	5.522	3.143	87	315	3	36.773	1.326	27,728,389
Zambia	3.789		134		1.677	1.978	18	206	7	72.82	3.955	18,410,358
Malawi	3.386	84	79	3	1.328	1.979	4	177	4	25.756	1.345	19,155,868
Zimbabwe	2.124		28		510	1.586		143	2	110.56	7.432	14,875,523
Eswatini	2.021		28		882	1.111	5	1.741	24	20.784	17.904	1,160,889
Mozambique	1.582		11		528	1.043		51	0.4	50.121	1.601	31,300,337
Namibia	1.522		7		69	1.446	13	598	3	19.782	7.777	2,543,502
Tanzania	509		21		183	305	7	9	0.4			59,737,030
Angola	851		33		236	582	15	26	1	10	304	32,917,0
Mauritius	343		10		332	1		270	8	205.285	161.4	1,271,904
Comoros	340		7		324	9		391	8			870.616
Botswana	686	94	1		52	633	1	291	0.4	62.296	26.461	2,354,256
Seychelle	114	6			69	45		1.159				98.385
Lesotho	359		6		69	284		167	3	7.432	3.468	2,143,294

Source : WorldoMeter : 23 juillet 2020

Recommandations sur la surveillance

- Le pilier Surveillance de l'OMS-AFRO continue à fournir un soutien technique aux États membres afin d'améliorer la surveillance active, notamment les systèmes de gestion des alertes, les enquêtes sur les cas et la recherche des contacts, et les États membres sont instamment invités à utiliser ce dispositif.
- Il convient d'accélérer la mise en place d'un mécanisme de suivi des cas dans les pays voisins afin de signaler les cas confirmés lors du dépistage transfrontalier pour éviter de rater des cas provenant du pays d'origine ou de répéter les notifications dans deux pays.
- Il convient d'analyser l'impact du confinement sur la situation épidémiologique actuelle, en notant que certains États membres ont effectué de telles analyses, tandis que d'autres sont en voie de le faire

3. IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE PERSONNEL DE SANTÉ

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre la menace que représente COVID-19 pour les travailleurs de la santé en Afrique. Plus de 10 000 travailleurs de la santé dans les 40 pays qui ont signalé de telles infections ont été infectés par la COVID-19 jusqu'à présent, ce qui témoigne des défis auxquels est confronté le personnel médical en première ligne de l'épidémie. Certains pays approchent d'un nombre critique d'infections qui peuvent mettre à rude épreuve les systèmes de santé. Afin de remédier à cette situation, il est recommandé aux États membres les mesures suivantes :

Recommandations:

- Augmenter la fréquence des dépistages chez les travailleurs de la santé exposés à la COVID-19 ;
- Élaborer un protocole pour la gestion des infections chez les travailleurs de la santé ;
- Fournir des équipements de protection individuelle (EPI) de haute qualité, un environnement de travail plus sûr, etc. aux travailleurs de la santé de première ligne afin de les motiver pour leur engagement désintéressé envers leurs patients.

4. PRESSION COMMUNE DE L'OMS ET DES CDC AFRICAINS EN FAVEUR DE LA RECHERCHE SUR LA COVID-19 DANS LA MÉDECINE TRADITIONNELLE EN AFRIQUE

Dans un effort commun pour améliorer la recherche et le développement des médecines traditionnelles pour COVID-19 en Afrique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) ont lancé un comité/groupe consultatif d'experts pour fournir des conseils scientifiques indépendants et un soutien aux pays sur la sécurité, l'efficacité et la qualité des thérapies de médecine traditionnelle.

Le Comité régional d'experts, fort de 25 membres, sur la médecine traditionnelle pour la COVID-19 soutiendra les

pays dans leurs efforts de collaboration pour mener des essais cliniques de médicaments traditionnels, en conformité avec les normes internationales.

En regroupant les compétences au sein du continent, le comité régional d'experts accélérera également le rythme et élèvera les normes de la recherche, en particulier la recherche clinique sur les nouvelles thérapies issues des médecines traditionnelles contre la COVID-19. L'OMS reconnaît que la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative présente de nombreux avantages et l'Afrique a une longue histoire de médecine traditionnelle et de praticiens qui jouent un rôle important dans la fourniture de soins aux populations.

5. IMPACT DU POINT DE VUE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La pandémie de COVID-19 a déclenché la plus grave récession mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans le but de sauver des vies et de limiter la propagation du virus, les économies ont été poussées dans des « grands confinements » qui ont déclenché la pire récession depuis la Grande Dépression.

En conséquence, les prévisions des perspectives économiques prévoient maintenant une récession plus profonde en 2020 et une reprise plus lente en 2021 en raison de la gravité de l'impact de la pandémie sur les économies mondiale et régionale. Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé, en juin 2020, la croissance économique mondiale pour 2020 à -4,9 %, contre -3 %, prévus en avril 2020. La prévision de croissance de l'économie régionale de -3,1 % en avril 2020 a été révisée à la baisse pour atteindre -3,6 % en juillet 2020.

La levée des confinements a permis la restauration d'une activité économique importante, qui a contribué au renforcement des prix du pétrole à plus de \$EU40 le baril. La faible demande de pétrole due à la pandémie, conjuguée à l'offre excédentaire, du 30 décembre 2019 au 30 avril 2020, a entraîné une chute des prix de 69,4 %, 61,2 % et 73,4 % pour le West Texas Intermediate (WTI), le Brent et le pétrole brut du panier de l'OPEP, respectivement. En raison de l'augmentation de l'activité économique, entre le 30 avril et le 24 juillet 2020, les prix du WTI, du Brent et du panier de l'OPEP ont augmenté de 5,1 %, 5,3 % et 16,7 % pour atteindre respectivement \$EU41,29, \$EU 43,34 et \$EU44,62 au 29 mai 2020 (voir la figure 1 ci-dessous).

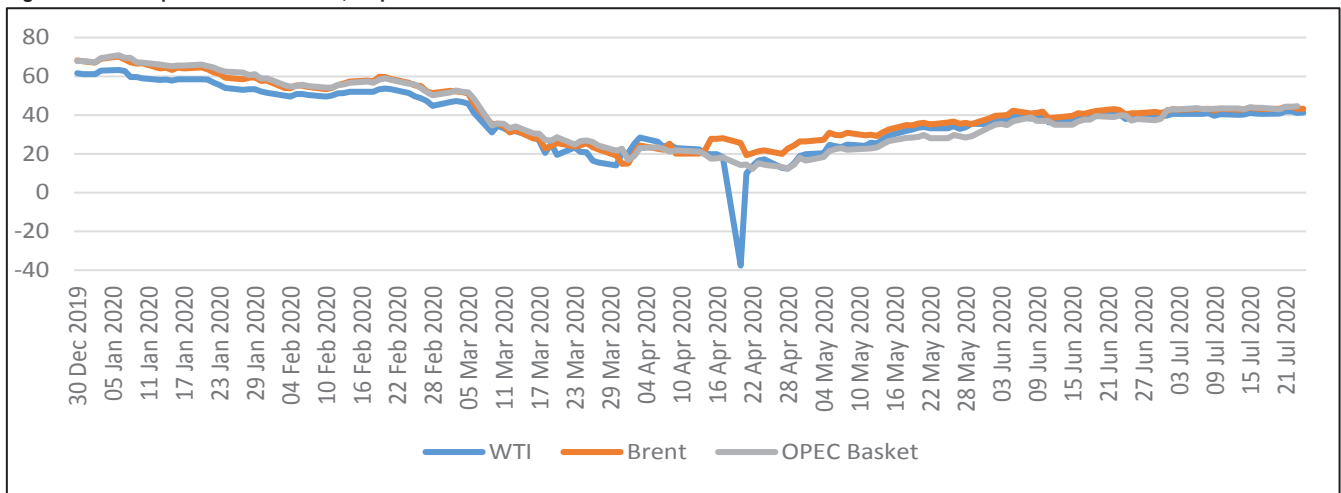
Figure 2 : Prix du pétrole brut de Brent, du panier de l'OPEP et du WTI (Page 6)

Dans la région de la SADC, la crise a accru les vulnérabilités extérieures et a sensiblement réduit les tampons extérieurs. Dans la perspective d'une reprise prolongée des principales sources de revenus pour la région, les réserves internationales pourraient se resserrer considérablement entre les États membres. La crise a également entraîné une érosion importante de la marge de manœuvre budgétaire.

Les préoccupations relatives à la viabilité de la dette constituent un défi croissant pour les États membres. Les niveaux de la dette par rapport au PIB devraient maintenant dépasser le seuil régional de 60 % pour la plupart des États membres. La réduction de la dette et la reconstitution des tampons seront des priorités essentielles une fois que les pays auront dépassé les politiques de relance immédiates liées à la pandémie.

Dans l'ensemble, la reprise économique est largement fragile en raison des risques importants de baisse associés aux incertitudes d'une augmentation des infections à mesure que les économies redémarrent.

Figure 2 : Prix du pétrole brut de Brent, du panier de l'OPEP et du WTI



Source: US Energy Information Authority and Wall Street Journal, 2020

En l'absence d'une solution médicale, la force de la reprise est très incertaine, et l'impact sur les secteurs et les pays est inégal. Face à ces incertitudes, alors que nous entrons dans la prochaine phase de la crise, de nouvelles mesures de soutien en matière de politique budgétaire et monétaire sont nécessaires, ainsi qu'une coopération internationale et régionale accrue. Les États membres sont invités à soutenir la reprise économique par des politiques budgétaires et monétaires favorables jusqu'à ce que nous puissions assurer une sortie sûre et durable de la crise. Un retrait prématuré de l'aide pourrait faire dérailler la reprise et nuire de façon permanente à l'économie.

6. IMPACT SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Le Secrétariat de la SADC, en collaboration avec l'UNESCO, a lancé une enquête pour recueillir des informations sur les mesures prises par les États membres de la SADC, y compris les actions spécifiques visant à assurer la continuité de l'éducation à tous les niveaux, pendant et après la phase de crise.

Les objectifs de l'enquête étaient très variés et concernaient la collecte d'informations sur les points suivants: les mesures adoptées par les États membres pour assurer la continuité de l'expérience éducative des étudiants et les ressources pédagogiques utilisées à cet effet ; les mesures adoptées pour soutenir les étudiants défavorisés afin d'assurer la continuité de l'apprentissage ; les sources de financement pour la mise en œuvre des différentes mesures que les États membres adoptent ou proposent d'adopter dans leur réponse à la pandémie; et le soutien apporté aux enseignants et les ressources pédagogiques mises à leur disposition pour leur développement professionnel pendant la pandémie, entre autres.

6.1 Conclusions de l'enquête

Treize des 16 États membres ont participé à l'enquête, notamment : Angola, Maurice, République-Unie de Tanzanie, Eswatini, Mozambique, Zambie, Lesotho, Namibie, Zimbabwe, Madagascar, Seychelles, Malawi et Afrique du Sud, et les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- Le nombre moyen de mois de perte d'opportunité d'apprentissage est d'environ 3 mois (environ 13 semaines) pour la plupart des États membres de la SADC, suite aux restrictions de confinement.

- Il existe une divergence sur les directives politiques de reprise des cours, bien que la plupart des États membres aient reporté la reprise des cours à juin/juillet 2020.
- La plupart des États membres (8 pays sur 13) ont repris les cours au bout de 5 semaines après la levée de leurs restrictions de confinement et, d'une manière générale, il semble qu'il y ait eu une approche progressive et échelonnée dans la plupart des États membres pour une réouverture tardive des écoles/universités.
- Tous les États membres s'accordent à dire que les actions gouvernementales se sont concentrées sur le développement et l'utilisation de matériel en ligne afin d'assurer la continuité des activités éducatives pendant la pandémie. En outre, 92 % des répondants ont souligné les mesures prises par le gouvernement pour assurer la continuité de l'éducation en proposant des cours hors ligne à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite.
- L'utilisation des plateformes existantes d'enseignement à distance en ligne a été prédominante dans la plupart des États membres en réponse à la fermeture d'écoles et d'universités en raison de la pandémie. À cet effet, le soutien professionnel aux enseignants a été principalement orienté vers la formation à l'utilisation des plateformes d'enseignement à distance en ligne par le biais de Zoom.
- Plus des trois quarts des répondants affirment que la radio et la télévision éducative ont été les moyens les plus utilisés pour assurer la continuité de l'apprentissage éducatif des élèves du primaire et du secondaire, tandis que les universités et les établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP) ont concentré leurs actions sur l'utilisation d'un plus grand nombre de ressources d'enseignement à distance en ligne.
- Les types de ressources pédagogiques utilisées dépendent du profil des apprenants et du fait que la radio et la télévision éducative seront moins pertinentes et efficaces pour les apprenants du secteur de l'enseignement supérieur. En particulier, aucun État membre n'a fait référence à l'utilisation de la radio et de la télévision éducative pour l'ETFP et les étudiants universitaires.
- La majorité des États membres ont mis en place des politiques visant à assurer la continuité de l'apprentissage pour les étudiants défavorisés.

En particulier, plus de 70 % des répondants ont indiqué que leurs actions visaient principalement à fournir des documents imprimés et hors ligne aux étudiants handicapés et à ceux des régions éloignées. Les autres initiatives sont principalement l'accès gratuit à Internet, la fourniture de tablettes ou de PC, le maintien des programmes d'alimentation scolaire, la distribution de nourriture de secours aux familles vulnérables dans les communautés, l'octroi de subventions sociales, entre autres, pendant la pandémie.

- Moins de 25 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient demandé un soutien financier et technique au secteur privé et aux agences des Nations Unies en réponse à la pandémie. En particulier, la majorité des répondants ont indiqué que les plans de stimulation gouvernementaux et le soutien des donateurs étaient les sources de financement les plus fréquentes.
- Les questions identifiées comme très difficiles par la plupart des répondants sont la continuité des évaluations et de l'apprentissage ainsi que le bien-être des étudiants et des enseignants. Essentiellement, la majorité des répondants ont indiqué qu'assurer la continuité de l'apprentissage éducatif était évidemment plus difficile pour les jeunes apprenants que pour les apprenants adultes.
- Les défis rencontrés par les États membres dans leur réponse à la COVID-19 concernaient : le sous-développement des infrastructures technologiques (taux de réponse de 63 %), la gestion de la santé émotionnelle des élèves (taux de réponse de 29 %), la faible capacité des parents/tuteurs à soutenir l'apprentissage à la maison (taux de réponse de 25 %) et la gestion des infrastructures informatiques (taux de réponse de 20 %).
- Les principales mesures en rapport avec le plan de redressement des programmes d'études concernent : l'allongement du temps d'enseignement et d'apprentissage, la reprogrammation/le report et les programmes d'apprentissage accéléré (plus de 60 %). Très peu de répondants (moins de 15 %) ont considéré l'option de la promotion de masse et de la suppression des examens comme une option viable.
- Les normes sanitaires et d'hygiène telles que le lavage des mains, l'équipement de protection individuelle et la révision de la taille des classes afin de respecter la distance sociale (plus de 70 % des réponses) ont été identifiées comme les principales mesures de soutien intégrées dans le plan national visant à atténuer les effets de la pandémie.

6.2 Meilleures pratiques

- La majorité des États membres (par exemple, l'Angola, Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe, la Tanzanie et Maurice, entre autres) ont développé des cours à la radio et collaboré avec les chaînes de télévision nationales pour assurer la continuité de l'apprentissage éducatif des étudiants.
- Mettre à disposition une plateforme d'enseignement et d'apprentissage en ligne pour assurer la continuité de l'apprentissage (le Malawi, la Namibie, l'Angola, Maurice, l'Afrique du Sud et la Zambie en sont quelques exemples).
- Certains enseignants et conférenciers organisent également des classes virtuelles tandis que d'autres utilisent diverses applications de conférence et des portails d'étudiants pour dispenser l'enseignement (par exemple en Zambie, au Lesotho, en Namibie et à Maurice).

- Développer et utiliser sa propre plateforme en ligne : Par exemple, la Namibie a fourni une ressource TIC personnalisée visant à fournir du matériel d'apprentissage, des équipements et à renforcer les capacités par l'intermédiaire de KOPANO et de NAMCOL (Namibian College of Open Learning-Collège namibien d'apprentissage ouvert.).
- S'occuper de la santé émotionnelle des étudiants : Par exemple, en recrutant davantage d'enseignants, de conférenciers, de psychologues et d'assistants de laboratoire pour répondre aux exigences du COVID 19 (Zimbabwe) et en fournissant des conseils et des orientations aux étudiants pour qu'ils puissent s'adapter aux changements (Tanzanie).
- Renforcer les mesures d'hygiène, sanitaires et d'éloignement social dans les écoles chez la majorité des États membres collaborant avec les partenaires internationaux : Fin mars 2020, le bureau de l'UNICEF au Lesotho a reçu une subvention de \$EU70 000 du GPE (Partenariat mondial pour l'éducation) pour aider le ministère de l'éducation à produire des leçons pour la radio et la télévision, ainsi que des dossiers d'apprentissage.

6.3 Recommandations

Politiques de l'éducation

- Adopter une approche d'apprentissage mixte pour aborder l'inclusion éducative ;
- Réformer la politique du secteur de l'éducation pour faire face aux crises futures.

Formation

- Consolider les stratégies de renforcement des capacités du personnel universitaire et des étudiants en matière d'enseignement à distance et en ligne ;
- Renforcer le rôle des parents et des prestataires de soins à domicile.

Technologie et Innovation

- Les États membres devraient envisager d'investir dans l'infrastructure technologique ;
- Les États membres devraient envisager la mise en place d'un système parallèle intégré et prêt à l'emploi en matière d'apprentissage en ligne.

7. FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU COMMERCE

7.1 Perturbations et fermetures des frontières

Le transport routier transfrontalier continue d'être perturbé par un certain nombre de problèmes liés à la COVID-19. Les perturbations suivantes ont été constatées au cours de la période considérée :

- Plusieurs postes frontières (Lebombo, Oshoek, Kopfontein, Grobersbrugge) ont été temporairement fermés pour des périodes variables allant de 1 à 3 jours après l'exposition à la COVID-19 ou après que certains des agents frontaliers ont été testés positifs à la COVID-19. Conformément à la réglementation, les installations frontalières ont dû être désinfectées par fumigation pour assurer la sécurité des membres du personnel et des voyageurs.

Pendant ces fermetures, le trafic est détourné vers d'autres itinéraires et postes frontaliers, ce qui a créé des encombrements dus à un trafic accru et imprévu alors que les effectifs de ces postes frontaliers n'ont pas été augmentés.

- Quelques postes frontières (Mamuno/TransKalahari ; Katima Mulio/Sesheke) continuent d'être confrontés à des pénuries intermittentes de matériel et de fournitures de test, ce qui entraîne des retards et des files d'attente pour le dépistage.
- Des opérateurs de transport et des conducteurs éviteraient certains corridors (corridor nord-sud à travers le Botswana) en raison des différences entre les régimes de dépistage de la COVID-19. Le détournement vers des itinéraires et des postes frontières alternatifs met la pression sur les postes frontières alternatifs (Chirundu et Beit Bridge). Par conséquent, les postes frontières comme celui de Chirundu sont temporairement passés à un fonctionnement 24 heures sur 24 afin de gérer l'augmentation du trafic.
- Certains pays connaissent des pénuries de fournitures essentielles telles que le combustible et le gaz de cuisine, en partie à cause des perturbations résultant de la mise en œuvre de mesures réglementaires sanitaires accrues liées à la COVID-19.
- Les opérateurs de transport signalent un nombre croissant de conducteurs et d'équipages testés positifs à la COVID-19. Cette évolution affecte la productivité et les relations industrielles, comme en témoignent les manifestations publiques qui ont eu lieu dans un pays. L'effet net des perturbations susmentionnées est la prolongation des trajets, l'augmentation des coûts de transport et la sous-utilisation des flottes de transport et des équipages. Ces coûts de transport accrus qui en résultent sont finalement répercutés sur les utilisateurs finaux.

7.2 Projet de lignes directrices tripartites sur la circulation des transports pendant la pandémie de COVID-19

Le projet de lignes directrices tripartites sur la circulation des transports pendant la pandémie de COVID-19 a été examiné et validé par un comité technique élargi d'experts du COMESA, de l'EAC et des États membres/partenaires de la SADC, dans les domaines de la santé publique, du commerce, des transports et de la sécurité publique, le 16 juillet 2020. Un consensus a été atteint sur les points clés suivants :

- Le type de tests COVID-19 à effectuer sur les conducteurs et les équipages avant le début d'un voyage transfrontalier et aux frontières ;
- Seuls les conducteurs ayant obtenu un résultat négatif au test COVID-19 seront autorisés à effectuer des trajets transfrontaliers ;
- La période de validité des résultats négatifs du test COVID-19 ;
- La reconnaissance mutuelle des résultats du test COVID-19 entre tous les États membres/partenaires et les CER ; et
- La mise en œuvre d'un système intégré et harmonisé de surveillance électronique et de contrôle pour surveiller la santé des conducteurs, suivre les conducteurs et les véhicules et rechercher les contacts.

Les lignes directrices ont été élaborées à la suite d'une analyse des lignes directrices des CER et dans le but de

relever les défis du trafic partagé et du chevauchement des membres des CER dans les États membres/partenaires. Elles visent à harmoniser les protocoles d'essai de la COVID-19, les mesures réglementaires et à établir un cadre institutionnel pour coordonner et surveiller la mise en œuvre. Ces lignes directrices ont été approuvées par le Conseil des ministres tripartite lors de sa réunion extraordinaire du 29 juillet 2020.

7.3 Développement de systèmes de surveillance et de contrôle des conducteurs et des véhicules

Des progrès ont été réalisés dans le développement du système de suivi des déplacements dans les corridors (CTMS), qui serait déployé conjointement avec le système tripartite de registres de transport et de plateforme d'information (TRIPS) dans tous les corridors tripartites. Le TRIPS est une plateforme qui sera mise à la disposition des décideurs politiques, des régulateurs et des agents chargés de l'application de la loi dans le domaine du transport routier afin de faciliter le partage des données et des informations sur les conducteurs, les véhicules, les chargements et les infractions en matière de transport routier dans le COMESA, l'EAC et la SADC.

Le CTMS est développé et déployé de manière progressive. Il a été publié pour la première fois le 22 juin 2020 et fournit les moyens de gérer en toute sécurité le transport routier transfrontalier pendant la pandémie COVID-19 et, à terme, un outil de gestion pour la gestion du transport routier interétatique et la facilitation du commerce dans la région tripartite sera développé. Le CTMS doit être expérimenté sur le Corridor Trans-Kalahari (Botswana, Namibie et Afrique du Sud) et sur les sections Namibie-Zambie du Corridor Walvis Bay-Ndola-Lubumbashi avant d'être déployé sur d'autres corridors tripartites. Les actions suivantes ont été entreprises:

- Présentation du CTMS à tous les États membres de la SADC ;
- Envoi de lettres officielles au Botswana, à la Namibie, à la RSA et à la Zambie concernant le plan détaillé de mise en œuvre du projet pilote CTMS et les besoins en ressources ;
- Présentation aux États membres du COMESA le 18 juin 2020 ;
- Présentation du CTMS au ministère des transports du Botswana et l'équipe de travail nationale sur la COVID-19 ;
- Présentation à la Namibie le 6 juillet ;
- Présentation aux États partenaires de l'EAC confirmée le 14 juillet 2020 ;
- Présentation aux opérateurs de transport namibiens - 23 juillet 2020.

De futures présentations sont prévues à d'autres États membres et parties prenantes.

8. IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL

8.1 Analyse de la situation sur les enjeux émergents dans le secteur de l'énergie

La majorité des États membres de la SADC ont autorisé la reprise de certaines activités économiques en assouplissant les réglementations de confinement qui visaient à contrôler la propagation de la COVID-19.

En conséquence, tous les secteurs de l'économie, depuis le niveau primaire (mines et agriculture) jusqu'au niveau secondaire (fabrication, production et construction), en passant par le niveau tertiaire (services, transports, commerce de détail, finances et hôtellerie) et le niveau quaternaire (établissements d'enseignement et de formation), ont repris leurs activités. Il est évident que tous ces secteurs sont motivés par la disponibilité de services et de produits énergétiques fiables même s'ils ne fonctionnent pas à leur pleine capacité.

8.2 Sous-secteur de l'énergie électrique

Le sous-secteur de l'énergie électrique dans la région continue de jouer un rôle essentiel en assurant un approvisionnement en électricité fiable et ininterrompu pour tous les services essentiels tels que les hôpitaux et les établissements de santé. L'électricité a continué à jouer un rôle important pour garantir que la majorité des citoyens de la SADC puissent travailler et étudier en ligne grâce au soutien de l'infrastructure matérielle et logicielle des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La demande d'électricité dans la région n'a pas encore repris en dépit d'une relance progressive des activités économiques. Sur les marchés régionaux compétitifs de l'électricité, l'assouplissement du confinement a entraîné une augmentation des volumes d'énergie électrique échangés dans la région, qui sont passés de 89 GWh en mars à 143 GWh au début de juillet 2020. De même, les prix de compensation sont passés de 4,1 USc/kWh à 4,8 USc/kWh pour le marché Day Ahead en tant que principale plateforme d'échange sur le marché concurrentiel de l'électricité géré par le SAPP, ce qui indique un indicateur de la croissance de la demande (Rapport mensuel du SAPP de juin 2020).

À court terme, la reprise des activités économiques et des entreprises, associée à la saison froide de l'hiver dans la région, a augmenté la demande d'électricité en juillet 2020 et la situation devrait s'aggraver légèrement jusqu'à la fin août 2020.

8.3 Sous-secteur du pétrole et du gaz

Le confinement a également affecté gravement l'industrie pétrolière. En raison de la faible demande de produits pétroliers, les principales raffineries de pétrole en Afrique du Sud ont réduit leur production tandis que d'autres ont entrepris des arrêts de maintenance non planifiés et préprogrammés. La majorité des raffineries de pétrole, y compris l'oléoduc Transnet qui transporte le carburant des raffineries situées sur les côtes, étaient hors ligne. L'assouplissement du confinement mis en œuvre par l'ouverture progressive des activités économiques et la circulation des personnes a accru la demande de produits pétroliers en peu de temps, de sorte que certains points de vente n'ont pu faire face à la demande croissante en peu de temps, notamment l'essence (mogaz), qui est utilisée principalement par la majorité des automobilistes. Il a également été observé que la fourniture et la distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) utilisé dans les foyers et les entreprises ont également été affectées et, en raison de cette pénurie, les consommateurs ont dû recourir à une électricité coûteuse et modérément fiable, ce qui leur laisse peu de choix.

Les prix du pétrole brut augmentent progressivement depuis avril 2020 et se négocient à \$EU43 le baril à partir de début juillet 2020 pour le Brent et le panier de l'OPEP, tandis que le WTI est à \$EU40,8 le baril (Statista- Prix hebdomadaire du Brent, du panier de l'OPEP et du pétrole brut WTI).

9. MISES À JOUR DE LA COVID-19 PROVENANT DE L'UNION AFRICAINE

9.1 Mesures initiales

Bien plus tôt dans la réponse, la stratégie continentale commune de l'Afrique pour COVID-19 a été développée pour orienter la réponse sur le continent. Plusieurs comités de coordination ont été créés pour coordonner la réponse à différents niveaux. Au même moment, les Centres africains de contrôle des maladies (Africa CDC) ont activé leur système de gestion des incidents, qui est soutenu par le Corps de santé bénévole africain (AVoHC), une ressource continentale pour le recrutement de personnel d'appoint lors des urgences de santé publique.

10.2 Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC)

Les centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), avec leurs centres régionaux de collaboration (RCC), ont soutenu les États membres dans leurs activités de préparation et de réponse en collaboration avec l'OMS et tous les autres partenaires, notamment les institutions de recherche et universitaires, le secteur privé et diverses parties prenantes. Africa CDC a également lancé l'initiative du Partenariat pour accélérer le dépistage de la COVID-19 : Trace, Test and Tract (rechercher, tester et suivre) (connue sous le nom d'Initiative PACT), destinée à accélérer et à intensifier les tests de la COVID-19 par les États membres africains.

En outre, le Bureau des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a régulièrement convoqué des réunions bihebdomadaires pour discuter de l'état de la COVID-19 sur le continent, de la stratégie continentale de réponse à la pandémie de COVID-19, des progrès dans la mise en œuvre et des défis à relever. L'AFRICA CDC s'est également engagé dans les activités suivantes :

- Organisation de formations pour renforcer les capacités des États membres en matière de diagnostic en laboratoire, de surveillance des maladies, de prévention et de contrôle des infections, de communication des risques et de gestion des soins cliniques, de gestion des centres d'opérations d'urgence en santé publique ;
- Distribution aux États membres de trousseaux de dépistage et d'autres équipements et fournitures médicales, notamment des EPI, des ventilateurs, etc. ;
- Déploiement d'experts de l'équipe de réponse rapide pour fournir un soutien technique ;
- Élaboration et diffusion de documents d'orientation politique sur différents domaines techniques de COVID-19, y compris des formations virtuelles pour les États membres.

9.3 Plateforme africaine de fournitures médicales







Il s'agit d'une initiative permettant aux gouvernements africains d'avoir accès à des fournitures médicales essentielles. La plateforme fonctionne en cinq étapes simples :

- Les fournitures médicales essentielles sont obtenues ;
- Les acheteurs passent des commandes sur la plateforme ;
- Les acheteurs effectuent les paiements ;
- Le vendeur prépare les expéditions ; et
- Le vendeur livre aux pays.

Le Secrétariat de la SADC suivra l'évolution du déploiement complet de la plateforme et conseillera les États membres afin qu'ils puissent l'utiliser.



UNE RÉGION, SEIZE NATIONS TRAVAILLANT POUR UN AVENIR COMMUN

 www.sadc.int  [sadc_secretariat](https://www.instagram.com/sadc_secretariat)  [facebook.com/sadc.int](https://www.facebook.com/sadc.int)
 [@SADC_News](https://twitter.com/SADC_News)  prinfo@sadc.int  [youtube.com/sadc.int](https://www.youtube.com/sadc.int)



Southern African Development Community (SADC), SADC House, Plot No. 54385
Central Business District, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Tel: +267 395 1863, Fax: +267 397 2848/3181070, Website: www.sadc.int
Email: prinfo@sadc.int or registry@sadc.int or webmaster@sadc.int